

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le trente du mois de mars à 20h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de *Beaumont (Haute Savoie)*, sous la présidence de *Monsieur Marc GENOUD*, Maire de Beaumont dûment convoqués le 24 mars 2023.

Présent(s) : Le Maire, M. Genoud,
MM les Adjoint(s) : C. Seifert, R. Personnaz, T. Eudes, S. Mercet, Nicolas Laks
MM les Conseillers : J. Personnaz, P. Meylan, Nath. Laks, V. Roy, G. Vilmint, S. Casabianca S. Baud, M. Aragon, C. Arhuero,
Formant la majorité des membres en exercice.
Procuration : C. Roy donné à V. Roy, S. Pérou donné à C. Arhuero
Absent(s) excusé(s) : S. Tugler-Rossi , A. Blanc, R. Cusin
Le secrétariat a été assuré par : Nathalie LAKS

Nombre de membres

En exercice :	20
Présents :	15
Votants	17
Dont pouvoirs	02

N° 2023-33



DECISIONS DU MAIRE

Compte rendu des décisions prises en vertu de la délibération du Conseil municipal du 22 septembre 2022

Par délibération n°2022-59 en date du 22 septembre 2022, en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal a donné au Maire, pour la durée de son mandat, délégation pour l'exécution de certaines missions.

Cette délégation intervenant sous le contrôle du Conseil municipal, il appartient au Maire de rendre compte des décisions prises :

- Décision 2023-02 du 6 février 2023 : renonciation au droit de préemption pour les parcelles cadastrées B711, B988, B990, B2255, B2256 sises 151C Route d'Annecy, à Beaumont 74160.
- Décision 2023-03 du 6 février 2023 : renonciation au droit de préemption pour la parcelle cadastrée B2264 sise Route d'Annecy, à Beaumont 74160.
- Décision 2023-04 du 6 février 2023 : renonciation au droit de préemption pour les parcelles cadastrées B2175 et B2191 sises 505 allée du Bel Horizon, à Beaumont 74160.
- Décision 2023-05 du 15 février 2023 : renonciation au droit de préemption pour la parcelle cadastrée B1843 sise Chemin des Usses-Forêts, à Beaumont 74160.
- Décision 2023-06 du 15 février 2023 : renonciation au droit de préemption pour les parcelles cadastrées B1376, B1377, B1396, B1398, B1479, B1480 sises 250 Grand Rue, le Grand Châble, à Beaumont 74160.

N° 2023-33

- Décision 2023-07 du 15 février 2023 : renonciation au droit de préemption pour les parcelles cadastrées B1376, B1377, B1396, B1398, B1479, B1480 sises 250 Grand Rue, le Grand Châble, à Beaumont 74160.

N° 2023-33

- Décision 2023-08 du 17 février 2023 : renonciation au droit de préemption pour la parcelle cadastrée B2557 sise 38B Route de la Marguerite, Les Roquettes, à Beaumont 74160.
- Décision 2023-09 du 17 février 2023 : renonciation au droit de préemption pour la parcelle cadastrée B415 sise 120 Grand Rue, le Grand Châble, à Beaumont 74160.
- Décision 2023-11 du 21 février 2023 : renonciation au droit de préemption pour la parcelle cadastrée B2557 sise 38B Route de la Marguerite, Les Roquettes, à Beaumont 74160.
- Décision 2023-12 du 24 février 2023 : renonciation au droit de préemption pour les parcelles cadastrées B297 et B298 sises 120 Grand Rue, le Grand Châble, à Beaumont 74160.
- Décision 2023-13 du 24 février 2023 : renonciation au droit de préemption pour les parcelles cadastrées B2320, B2321, B2323 sises Rue des Bastides, le Grand Châble, à Beaumont 74160.
- Décision 2023-14 du 7 mars 2023 : renonciation au droit de préemption pour les parcelles cadastrées B2379, B2380 sises 230 Route d'Annemasse, Les Roquettes, à Beaumont 74160.
- Décision 2023-15 du 10 mars 2023 : renonciation au droit de préemption pour la parcelle cadastrée A1806 sise 1237 Route du Salève, à Beaumont 74160.

Le Conseil municipal :

- **Prend acte** de ces décisions.

Le maire,

Marc GENOUD

La secrétaire de séance,

Nathalie LAKS

Certifié exécutoire,

A Beaumont, le

Le maire,